



Conférence de Berlin

Le cours d'histoire et de philosophie du professeur Robert Dussey

Le 29 janvier 2025, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur, le professeur Robert Dussey, était l'invité de la cérémonie inaugurale du symposium en commémoration des 140 ans de la Conférence de Berlin (1884-1885).



PAGE 3

REPORTAGE



Projet LRAP

Un colloque scientifique interdisciplinaire pour sécuriser le foncier national

Le foncier togolais est au cœur des préoccupations nationales. Ce 31 janvier, l'Université de Lomé a accueilli la 6ème session ordinaire du Comité consultatif national (CCN), doublée d'un colloque scientifique sur le foncier. Organisée dans le cadre du Projet de réforme ...

PAGE 11

TELECOM



Promo Conso C'Magik

Moov Africa Togo célèbre la fidélité de ses abonnés par une Toyota Corolla Cross

Après 4 mois de suspense et d'excitation, la Promo Conso C'Magik de Moov Africa Togo s'est achevée en toute haste, ce jeudi 30 janvier. L'apothéose de cette cérémonie a été marquée par la remise des prix, notamment la Toyota Corolla Cross aux lauréats. Le siège de l'opérateur mobile a vibré au rythme ...

PAGE 11



Dialogues sur la prospérité en Afrique / Développement des infrastructures économiques

Faure Gnassingbé met en lumière trois approches

Les travaux de la troisième édition des Dialogues sur la prospérité en Afrique (APD 2025) se sont ouverts, le samedi 1er février 2025 à Accra au Ghana, avec la participation du président de la République ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

20.000 logements sociaux à Kpomé : tout est presque prêt pour le début des travaux

Au Togo, les travaux préliminaires se poursuivent dans le cadre du projet de construction des 20.000 logements sociaux à Kpomé. Une rencontre consacrée à la validation des études techniques a démarré le jeudi 30 janvier, réunissant les acteurs impliqués.

Au cours des travaux qui s'achèvent ce vendredi 31 janvier, les participants évaluent la cohérence des propositions techniques avec les stratégies et politiques nationales en vigueur. Ceci, afin de s'assurer qu'elles respectent les normes en vigueur en matière d'aménagement, d'énergie, d'eau, d'assainissement et de télécommunications. En outre, ils analyseront les choix retenus afin d'apporter, si nécessaire, des ajustements permettant d'optimiser la mise en œuvre du projet.

Cette étude technique financée par la Banque africaine de développement (BAD), aborde plusieurs thématiques (géotechniques, hydrogéologiques, épidémiologiques, énergétiques, télécommunications) liées au site, ainsi que l'alimentation en eau potable.

Notons que le projet couvre une superficie de 1177 hectares dans la préfecture du Zio, à environ quarante kilomètres au nord de Lomé. Sa réalisation s'inscrit dans une politique de promotion de logements décentes et abordables et de réponse à la problématique de décongestionnement de la capitale.

	SOMMAIRE	<p>Promotion des investissements La digitalisation au service des investisseurs</p>  <p>P 5</p>	<p>Football Au cœur de la CAN Maroc 2025</p>  <p>P 10</p>	<p>Promo Conso C'Magik Moov Africa Togo célèbre la fidélité de ses abonnés par une Toyota Corolla Cross</p>  <p>P 11</p>
---	----------	---	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Le crédit AJSEF du FNFI m'a permis d'exercer mon métier de pâtissière » Mawoussi Zomayi, bénéficiaire FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Kara, dans la préfecture de la Kozah pour partager avec vous les témoignages de Madame Mawoussi Zomayi, la quarantaine qui a obtenu le crédit AJSEF auprès de PROMOFINANCE, une institution de Microfinance partenaire du FNFI. Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, passionnée de boulangerie et de pâtisserie s'est lancée dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho et pain de blé...



Mawoussi Zomayi

Nous sommes à Kara, ici, des milliers de personnes ont contracté des microcrédits FNFI pour le démarrage ou la consolidation de leurs activités génératrices de revenus. Au nombre de celles-ci, Mawoussi Zomayi, la quarantaine révolue

n'a pas voulu se dérober de la chaîne de l'inclusion financière.

Après sa formation diplômante en pâtisserie et fabrication de pains, notre interlocutrice a servi pendant quelques années auprès d'une boulangerie de la

ville. Mais progressivement, elle se rend compte que travailler pour quelqu'un d'autre ne pouvait pas lui permettre de pouvoir acquérir l'autonomie qu'elle souhaite. Elle souhaite alors voler de ses propres ailes, et pour cela il fallait un petit repère financier pour gagner le pari de son devenir.

" J'ai quelques fois participé à des séances d'information et de sensibilisation qu'organise PROMOFINANCE, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la Kozah. C'est donc au cours d'une de ces rencontres qu'il a été présenté le produit Accès des Jeunes aux Services Financiers. Après avoir participé à cette séance d'information, je me suis dit que c'était l'opportunité que j'attendais pour pouvoir démarrer une activité génératrice de revenus. Je me suis alors pliée aux exigences de l'institution de microfinance, exigences tout particulièrement flexibles, constitution du groupe solidaire, formation en techniques de création et de gestion de microentreprises..." Justement pour permettre à tous ceux qui en font la demande d'avoir accès au microcrédit, le FNFI à

travers ses 26 Prestataires de Services Financiers a simplifié le processus d'obtention du crédit, histoire d'encourager et d'inciter les populations potentielles bénéficiaires à obtenir un coup de pouce financier.

« Après toutes les étapes nécessaires pré-crédit, j'ai obtenu une première tranche de crédit de 300.000FCFA qui m'a permis de pouvoir démarrer mon activité. Etant donné que je suis pâtissière de formation, le crédit m'a permis rapidement d'acquérir quelques kits d'outillage et je me suis lancée dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho et pain de blé. Démarrer mon activité n'a pas du tout été facile pour moi car j'avais déjà la pratique du métier pour avoir aidé déjà dans le passé plusieurs personnes qui s'étaient installées avant moi dans la production de pains. Sauf que quand moi je me suis mise à mon activité, j'y ai ajoutée une touche particulière. Mes pains n'ont pas une forme standard comme on le constate assez souvent. Vous voyez vous-même que je donne à ma production des formes assez particulières, notamment des pains en forme de

crocodile, en forme de tortue, ...une valeur ajoutée qui attire à mon avis davantage d'acheteurs. Tout ceci est très bon pour moi, car cela me permet de dégager assez de revenus qui me permet de rembourser à temps mon crédit et de pouvoir faire des épargnes conséquentes. J'avoue que le crédit AJSEF du FNFI m'a donné une forte capacité de croire en moi, de croire en mes potentialités de pouvoir créer de la richesse. Aujourd'hui, mon activité m'a permis de créer un emploi direct et je contribue à ma façon également à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le chômage. Je pense que c'est de cette façon seulement, quand chacun pourra faire sa part dans cette chaîne de continuum de développement que nous pourrions dire fièrement que notre pays est engagé sur la voie du développement et du progrès ».

En somme, au regard des différents témoignages des bénéficiaires des produits FNFI et surtout de l'impact des produits sur leur quotidien, on peut affirmer sans risque de se tromper que le FNFI est un puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Conférence de Berlin

Le cours d'histoire et de philosophie du professeur Robert Dussey

Le 29 janvier 2025, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur, le professeur Robert Dussey, était l'invité de la cérémonie inaugurale du symposium en commémoration des 140 ans de la Conférence de Berlin (1884-1885).

Selon le chef de la diplomatie togolaise, il y a de nos jours, un ardent besoin de dialogue entre l'Afrique et l'Europe et des occasions de ce genre sont des moments de dialogue qui ne disent pas leur nom. Il a par conséquent félicité les promoteurs de cet événement et les a remerciés pour l'invitation qui lui a été faite de prendre la parole pour partager avec eux ses vues et convictions sur la Conférence de Berlin de la fin du XIXème siècle et ses implications pour l'Afrique en tant que continent, mais aussi en tant qu'actrice de la scène internationale.

L'Afrique, avec une superficie de 30 370 000 Km², est plus grande que toute l'Europe, la Chine et les Etats-Unis, réunis. L'Afrique possède 60% des terres arables, 90% des réserves de matières premières, 40% des réserves mondiales d'or. L'Afrique regorge de 33% des réserves mondiales de diamant, 80% des réserves mondiales de coltan, métal utilisé pour la production de téléphone et l'électronique surtout en République démocratique du Congo (RDC), 60% des réserves mondiales de cobalt, métal utilisé pour la fabrication de batterie de voiture.

L'Afrique est riche en pétrole, en gaz naturel, en manganèse en fer, en bois... Les terres agricoles en RDC seulement sont capables de nourrir toute l'Afrique. La population mondiale des jeunes en Afrique devraient atteindre 25.000.000 d'ici 2050. « L'Afrique représente l'avenir de l'humanité. Oui c'est cet immense continent que vous aviez divisé, partagé selon vos intérêts sans tenir compte

des intérêts des Africains », a déclaré le professeur Robert Dussey.

« J'ai eu l'opportunité déjà d'intervenir ici dans les universités allemandes, dans un cadre d'échanges d'expérience interuniversitaire, à dispenser dans le passé des cours... Et c'est fort de cette amitié que je voudrais en tant que Kantien que l'on se pose ensemble les trois questions auxquelles l'ensemble de sa philosophie s'est efforcée de répondre : Que puis-je connaître ? Que dois-je savoir sur la conférence de Berlin ? Que m'est-il permis d'espérer ? Ou autrement dit Que s'était-il passé ? Que s'était-il dit ici à Berlin ? », a poursuivi le professeur Robert Dussey.

« Pour nous Africains, Berlin, cette belle ville, symbolise le partage de l'Afrique sans l'Afrique. En Afrique, avant l'esclavage, la vie des Africains était assez similaire à celle des Européens qui nous ont asservis plus tard. Certains vivaient dans de grandes villes, d'autres dans des petites villes, d'autres encore vivaient à la campagne. Certains étaient riches, d'autres pauvres.... », leur a rappelé le diplomate togolais.

À Berlin, l'Afrique était présente tout en étant absente. Elle a été présente en tant que butin dont il faut définir les conditions du partage et a été au cœur de la conférence sans être partie prenante. Le présent et l'avenir durable de l'Afrique ont été décidés en Europe, en Allemagne sans l'Afrique et en l'absence de l'Afrique. Et l'absence de délégations africaines à la Conférence de Berlin signifie que les intérêts et les perspectives des Africains n'ont pas été pris en compte.

La Conférence de Berlin avait pour but de réguler la colonisation et le commerce en Afrique pour éviter les conflits entre puissances

européennes, d'établir des règles entre Européens pour la reconnaissance des revendications territoriales. La suite est connue. L'Afrique a été de façon systématique envahie malgré les résistances héroïques des peuples.

« Ce qui s'était passé à Berlin entre le 15 novembre 1884 et le 26 février 1885 ne serait pas aussi choquant et humainement inacceptable s'il ne s'agissait pas du sort de tout un continent et à l'époque de plus de 100 millions de personnes dont le destin immédiat, proche et futur était engagé. Berlin avait servi de cadre à un dessein aussi funeste que le projet impérial et colonial européen », a insisté le professeur Robert Dussey.

Après, l'impérialisme européen s'était imposé avec brutalité à l'Afrique et s'est rendu coupable des crimes et assassinats de masse. La brutalité s'était exprimée par des viols des femmes africaines, la violence policière, les massacres et la déportation des résistants, la perpétration des actes de crimes contre l'humanité et de génocides.

« Nous, Africains, avons des raisons d'en vouloir à l'Europe puisqu'on ne traite pas ses voisins aussi cruellement comme l'Europe l'avait fait suite à la Conférence de Berlin. L'éthique de la responsabilité chère à Max Weber avait manqué aux politiques européens qui s'étaient rendus coupables des crimes contre les peuples d'Afrique », a indiqué le professeur Dussey.

Le passé colonial est un passé qui ne passe pas, qui refuse de passer parce que l'Afrique en garde une mémoire vive. Les peuples d'Afrique sont accueillants et respectueux. Mais ils ont la mémoire des crimes coloniaux et cette mémoire structure leurs rapports à l'Europe.

Edem Dadzie

Dialogues sur la prospérité en Afrique

Faure Gnassingbé y participe à Accra

Les travaux de la troisième édition des Dialogues sur la prospérité en Afrique (APD 2025) se sont ouverts, le samedi 1er février 2025 à Accra au Ghana, avec la participation du président de la République, Faure Gnassingbé.



Faure Gnassingbé

À son arrivée dans la capitale ghanéenne, le chef de l'Etat a été accueilli avec tous les honneurs par les autorités du pays hôte, témoignant ainsi du rôle central que joue le Togo dans les dynamiques régionales et le renforcement de l'intégration africaine.

Ce forum international organisé à l'initiative conjointe de l'Africa Prosperity Network (APN) et du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a réuni plusieurs dirigeants africains, des investisseurs et opérateurs économiques autour du thème : « Réaliser les marchés uniques de l'Afrique grâce aux infrastructures : investir, connecter et intégrer ». Ce thème souligne l'importance du développement des infrastructures dans la réalisation des objectifs économiques ambitieux du continent.

À cet effet, les dirigeants africains, les investisseurs et opérateurs économiques vont examiner les rapports sur les approches de financement innovantes des infrastructures dans un partenariat public-privé en vue de définir les nouvelles actions communes pouvant permettre de relever les défis de l'intégration économique entre les pays africains. Le chef de l'Etat va partager, à cette occasion, l'expérience du Togo en matière de mobilisation des investissements privés directs étrangers et nationaux, basée sur des réformes structurelles et l'amélioration du climat des affaires.

Dans son allocution devant ses pairs africains, des partenaires multilatéraux et un parterre d'investisseurs, d'opérateurs économiques et de chercheurs africains, le chef de l'Etat a mis en lumière trois approches majeures, comme axes stratégiques pour le financement et le développement des infrastructures économiques et sociales, gage d'une prospérité intégrée sur le continent.

Il s'agit de : La nécessité d'un marché africain plus résilient, la construction d'un marché commun de manière pragmatique et solidaire, la place des infrastructures dans la souveraineté des économies africaines.

Cette adresse du chef de l'Etat togolais a trouvé un écho favorable auprès de ses homologues et les représentants des institutions économiques et financières partenaires de l'APD.

À la fin des travaux, le président de la République a participé à la cérémonie d'allumage symbolique de la flamme du commerce africain, un geste fort qui témoigne de l'engagement du Togo à jouer pleinement un rôle moteur dans cette dynamique unitaire panafricaine.

Pour rappel, l'APN est une organisation panafricaine qui a pour but de faire progresser la vision de « l'Afrique que nous voulons » telle que définie dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'APN intervient dans plusieurs domaines notamment économiques, l'industrie, les infrastructures, les finances et la sécurité.

La rédaction

Elections sénatoriales

Les opposants participationnistes justifient leur décision

Au Togo, les élections sénatoriales auront lieu le 15 février 2025. La campagne électorale est actuellement en cours.

Certains partis politiques de l'opposition ont décidé de boycotter ces élections, tandis que d'autres y prennent part. Ces derniers font l'objet de critiques. Mais, ils évoquent les raisons qui les poussent légitimement à aller à ces élections. « Pour nous, la pluralité politique au sein des institutions de la

République, notamment au Sénat, démontrera la bonne santé de notre démocratie », déclare Emmanuel Vivien Tomi, porte-parole de l'Union des forces de changement (UFC), candidat dans la préfecture d'Agoè Nyivé.

Le parti de Gilchrist Olympio a positionné des candidats dans plusieurs préfectures ; mais, il n'est pas le seul à positionner des candidats. La Convergence patriotique panafricaine (CPP) a aussi positionné des candidats dans certaines préfectures du

pays.

« Au lieu de subir la nouvelle Constitution, il faudrait plutôt participer à toutes les institutions pour peser dans les débats ; car pour la CPP, un peuple ne se développe pas et ne construit pas son avenir sur une succession de refus », se justifie Adrien Béléki Akouété, président du parti.

« Si jamais le peuple ne voulait pas de cette Constitution, il lui suffisait d'aller voter pour donner la victoire à ...

Suite à la page 4

RDC/Conflits avec le Rwanda

Paris hausse le ton et appelle au retrait des forces rwandaises

La diplomatie française a haussé le ton face à la situation explosive qui secoue l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Depuis Kinshasa, où il a rencontré le président congolais Félix Tshisekedi, le ministre français des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a appelé, jeudi 30 janvier, les forces rwandaises à « quitter instantment » la RDC. Le chef de la diplomatie française a également exigé que le groupe armé M23, soutenu par Kigali, « se retire immédiatement des territoires dont il a pris le contrôle ».

La tournée diplomatique de Jean-Noël Barrot, qui doit le mener à Kigali après une escale à Kinshasa, intervient dans un

climat de crispation extrême. Le conflit qui secoue l'est de la RDC a connu une escalade dramatique avec la prise de Goma, ville stratégique d'un million d'habitants située à la frontière rwandaise, par le M23.

Mardi, des manifestants en colère ont pris pour cible l'ambassade de France à Kinshasa, ainsi que d'autres représentations diplomatiques, accusées de complaisance envers Kigali. Paris a dénoncé des actes « inadmissibles » tout en réaffirmant son soutien aux médiations conduites par

l'Angola et le Kenya pour tenter d'endiguer la violence.

Pour le porte-parole de la diplomatie française, Christophe Lemoine, la position de Paris est sans ambiguïté : « La souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC ne sont pas négociables. » Lors de sa rencontre avec Félix Tshisekedi, Jean-Noël Barrot a réitéré cette position en insistant sur le retrait des troupes rwandaises.

Le chef de l'État congolais, resté silencieux jusqu'ici, a pris la parole mercredi

soir dans une allocution télévisée. Il a reconnu une « aggravation sans précédent de la situation sécuritaire » et assuré ses compatriotes de la mise en place d'une « riposte vigoureuse et coordonnée contre ces terroristes et leurs parrains ». M. Tshisekedi a toutefois mis en garde contre une « escalade aux conséquences imprévisibles ». De son côté, le Rwanda rejette les accusations de soutien au M23 et affirme vouloir éradiquer des groupes armés menaçant sa sécurité, notamment les Forces démocratiques de libération

du Rwanda (FDLR), composées d'anciens responsables du génocide de 1994.

Paul Kagame, président du Rwanda, a dénoncé jeudi la présence de la force régionale SAMIDRC, mandatée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour appuyer Kinshasa. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, il a qualifié cette force de « non adaptée à la situation », accusant ses soldats de collaborer avec des « groupes armés génocidaires ».

T.M.

Tchad/Politique

Mahamat Idriss Déby devient président national du parti au pouvoir

Le 13e congrès du Mouvement patriotique du salut (MPS) s'est tenu ce mercredi au palais du 15, le palais des arts et de la culture de N'Djamena. Mahamat Idriss Déby, jusque-là président d'honneur, est désigné aujourd'hui président national du parti au pouvoir.



Mahamat Idriss Déby

Un nouveau secrétaire général a été choisi aujourd'hui pour le MPS. Il s'agit d'Aziz Mahamat Saleh, actuel ministre des Infrastructures et du désenclavement et porte-parole de la commission en charge de la gestion du départ des militaires français. Il remplace Mahamat Zen Bada, figure historique du parti, écarté après les élections législatives du 29 décembre lorsque l'agence nationale de gestion des élections avait rejeté sa candidature, rapporte notre correspondante à N'Djamena, Nadia Ben Mahfoudh.

L'autre information, c'est la désignation à l'unanimité par la direction du parti de Mahamat Idriss Déby comme président national du MPS. Il était jusque-là président d'honneur. « Au lieu que ce soit une présidence d'honneur, les militants et militantes ont intégré le concept du président du

parti. Camarade Président, vous pouvez prendre toutes les décisions qui s'imposent pour le bon fonctionnement et la bonne organisation de notre parti », déclare Haroun Kabadi, cadre historique du MPS.

C'est d'ailleurs qui a annoncé avoir choisi Aziz Mahamat Saleh comme secrétaire général : « Conformément au texte qui me confère le droit de désigner les dirigeants des instances du parti, vous annoncer mon choix porté sur le camarade Aziz Mahamat Saleh. »

Après avoir remporté les dernières élections, la présidentielle, les législatives, les municipales et les provinciales, le parti au pouvoir depuis 30 ans dit vouloir s'inscrire dans une dynamique de réformes pour répondre à « l'envie de changement exprimée par les Tchadiens. »

L'implication du président au sein du MPS est critiquée par une partie de l'opposition qui évoque l'article 77 de la constitution. Celui-ci interdit au chef de l'État d'exercer des fonctions au sein d'un parti politique.

Rfi.fr

Afrique/Retrait de l'AES

La Cedeao toujours optimiste, maintien certains avantages pour ces pays

Alors que le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officiellement quitté la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ce mercredi 29 janvier, l'organisation régionale affiche un optimisme prudent. Malgré les tensions récentes et les accusations virulentes des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) à son encontre, la Cédéao a décidé de maintenir, pour l'instant, les avantages accordés à leurs ressortissants. Une décision présentée comme un geste de « solidarité régionale ».

Lors d'une conférence de presse tenue à Abuja, le président de la Commission de la Cédéao, le Gambien Omar Alieu Touray, a annoncé que les passeports et cartes d'identité des citoyens de l'AES arborant le logo de la Cédéao resteraient valables. Les droits de circulation, d'établissement et l'exemption de droits de douane pour les biens et services seront également maintenus « jusqu'à nouvel ordre ». Une mesure qui, selon Touray, vise à préserver les intérêts des populations tout en laissant la porte ouverte à de futures négociations.

« Cet arrangement restera en place jusqu'à ce que les modalités de notre engagement futur avec les trois pays soient entièrement fixées par la Conférence des chefs d'État et de

gouvernement de la Cédéao », a-t-il expliqué. Et d'ajouter, avec une pointe d'optimisme : « Quoique décide la Cédéao, ce sera dans l'intérêt des populations. »

Les relations entre la Cédéao et les pays de l'AES sont pourtant loin d'être au beau fixe. Depuis un an, les dirigeants maliens, nigériens et burkinabè n'ont pas mâché leurs mots, accusant l'organisation régionale d'être « à la botte » de puissances extérieures, notamment la France. Des critiques qui ont alimenté un climat de méfiance et de défiance, rendant tout dialogue difficile.



Pourtant, Omar Alieu Touray semble croire en la possibilité d'un rapprochement. Interrogé par RFI, il a révélé avoir reçu

des notifications de deux des trois pays de l'AES, exprimant leur volonté de s'asseoir à la table des négociations. « Nous avons hâte que commencent ces discussions », a-t-il déclaré, tout en rappelant que la porte de la Cédéao restait « ouverte ».

Si la Cédéao affiche une volonté de dialogue, les défis à surmonter sont considérables. Les pays de l'AES ont clairement indiqué qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision de quitter l'organisation. Leur priorité semble être de consolider leur alliance et de réduire leur dépendance vis-à-vis des

institutions régionales perçues comme trop influencées par des intérêts étrangers.

T.M.

Elections sénatoriales

Suite de la page 3

Les opposants participationnistes justifient leur décision

...l'opposition Mais nous avons vu ce qui s'est passé », analyse Adrien Béléki Akouété.

Pour maître Mohamed Tchassona Traoré, président du Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD),

les élections sénatoriales représentent une occasion en or pour impulser un nouveau départ pour la démocratie et le développement.

Il estime que le Sénat sera un organe régulateur et une force

de proposition, capable de corriger les imperfections des élections au suffrage direct et d'apporter des ajustements aux lois budgétaires et réglementaires concernant le développement local.

TM

Journées du secteur privé

Les opérateurs économiques façonnent de meilleures perspectives de croissance pour le Togo

La 2ème édition des Journées du secteur privé s'est clôturée le 30 janvier sur une note engageante. Il s'agit de faire du partenariat et de la sous-traitance les piliers du développement des entreprises togolaises. Pendant 2 jours, acteurs économiques et décideurs ont exploré les pistes pour bâtir un écosystème entrepreneurial plus robuste et inclusif.

Les Petites et moyennes Entreprises (PME) constituent près de 90 % des entreprises togolaises. Ce tissu économique dense est un levier incontournable pour la croissance, mais il reste confronté à plusieurs défis. L'accès au financement, la gouvernance et la compétitivité ont été au centre des discussions. Il est impératif de créer un environnement propice à leur essor, en mettant en place des mécanismes adaptés pour

favoriser leur développement. Lors des échanges, le ministre du Commerce, Kayi Mivedor-Sambiani, a tenu à saluer l'énergie du secteur privé malgré un contexte économique parfois incertain. « C'est le lieu pour moi de féliciter le secteur privé togolais pour son dynamisme et surtout pour sa résilience malgré les différents chocs exogènes qui provoquent des tensions sur les chaînes d'approvisionnement », a-t-il précisé.

L'importance des partenariats stratégiques

Face à un environnement global de plus en plus concurrentiel, les alliances entre grandes entreprises et très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) apparaissent comme une voie incontournable pour stimuler

la croissance. « Il est essentiel de nouer des partenariats stratégiques avec les grandes entreprises afin d'assurer un développement durable et effectif des TPME », a affirmé Aboki Vignon, président du Groupement togolais des TPME. La sous-traitance et la collaboration interentreprises permettent d'améliorer les capacités techniques et financières des plus petites structures tout en garantissant une meilleure compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Un dialogue renforcé entre l'État et le secteur privé

Le dynamisme du secteur privé togolais ne saurait être optimal sans une écoute active des pouvoirs publics. Conscient de cette nécessité, le gouvernement a lancé en mai 2024 une enquête nationale de

satisfaction pour évaluer les relations entre les entreprises et l'administration publique. Ses résultats sont attendus avec intérêt, car ils pourraient orienter de nouvelles réformes

flux d'investissements directs étrangers atteignant 230 millions de dollars en 2022, le Togo démontre son potentiel de croissance. Il reste néanmoins un défi de



La 2ème édition des Journées du secteur privé

en faveur d'un climat des affaires plus attractif.

Avec une progression des investissements privés de 4,5 % en moyenne ces dernières années et des

taille. Ancrer durablement un partenariat gagnant-gagnant entre l'État et les acteurs économiques pour que l'essor du secteur privé profite à l'ensemble du pays.

E. Alley

Secteur portuaire

Levée de rideau sur les emplois de la mer pour la jeunesse togolaise

La capitale togolaise, Lomé, a vibré les 30 et 31 janvier derniers, au rythme du gala de l'Excellence portuaire. Un rendez-vous incontournable qui a réuni universitaires, chefs d'entreprises, décideurs publics et acteurs du secteur maritime, avec une ambition majeure : "favoriser l'employabilité des jeunes et promouvoir l'essor d'une économie bleue dynamique et durable."



Gala de l'excellence portuaire à Lomé, les 30 et 31 janvier derniers

Le secteur maritime et portuaire regorge de potentiels souvent insoupçonnés. Avec pas moins de 41 corps de métiers, il constitue un vivier d'emplois pour la jeunesse togolaise. Pourtant, ces opportunités restent méconnues du grand public. D'où la pertinence de cet événement, conçu pour démystifier le domaine portuaire et sensibiliser les jeunes aux multiples débouchés qui s'offrent à eux. Le président du comité d'organisation, Dino Dadzie, a rappelé l'enjeu de cette rencontre : « Le secteur maritime et portuaire regroupe 41 corps de métiers. Il était donc essentiel de promouvoir ces métiers auprès des jeunes

togolais et d'explorer les synergies possibles entre les pouvoirs publics, les acteurs portuaires et le monde de l'éducation pour apporter des solutions aux problématiques d'employabilité des jeunes dans ce domaine ».

Quand la théorie rencontre la pratique

Au-delà des discussions stratégiques et des conférences animées par des experts, un dispositif concret a marqué les esprits : une CVthèque a été mise en place, offrant aux participants la possibilité de déposer leurs candidatures en vue d'un stage ou d'un emploi. L'initiative a suscité un vif intérêt, confirmant la soif des jeunes talents d'intégrer un secteur en pleine croissance.

Le conseiller du directeur général du Port autonome de Lomé, Philippe Awaga, met en lumière l'importance de ces passerelles entre formation et emploi : « Pour progresser, il est indispensable

d'avoir de jeunes talents, des compétences performantes et des ressources humaines qualifiées. Ce secteur offre de nombreuses opportunités. On peut avoir un parcours académique sans pour autant connaître réellement les réalités du terrain. Ces journées permettront justement aux jeunes de découvrir ces aspects."

Plongée au cœur de l'univers portuaire

Pour donner une dimension immersive à l'expérience, les participants ont eu l'occasion de visiter le Port autonome de Lomé ainsi que le port sec de la Plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA). Une expérience unique, leur permettant d'observer de près les rouages de cette industrie stratégique et d'échanger avec des professionnels aguerris.

Le point d'orgue de ces 2 jours a été le prestigieux gala de l'Excellence portuaire, où les acteurs les plus méritants du secteur ont été récompensés. Une reconnaissance qui témoigne de la vitalité et du dynamisme du secteur portuaire togolais. Avec une feuille de route claire et des actions concrètes, ce gala de l'Excellence portuaire s'impose désormais comme un tremplin incontournable pour une jeunesse en quête d'avenir et d'excellence professionnelle.

E. A.

Promotion des investissements

La digitalisation au service des investisseurs

Le Togo franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son environnement des affaires. Désormais, 12 procédures administratives liées à l'implantation et à l'exploitation des entreprises sous le régime du Code des investissements et du statut de la zone franche sont entièrement digitalisées. Une réforme qui promet un accès simplifié et transparent aux investisseurs.



L'annonce a été faite le mardi 29 janvier 2025 par l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), sous l'impulsion du ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements. Grâce à cette initiative, les entrepreneurs peuvent effectuer leurs démarches via les plateformes numériques dédiées : services.apizf.tg et service-public.gouv.tg. Une avancée qui s'inscrit dans la volonté gouvernementale de fluidifier l'écosystème entrepreneurial et d'accélérer l'attractivité du pays.

Les formalités accessibles en ligne concernent plusieurs demandes stratégiques, telles que l'agrément au statut de zone franche industrielle, les renouvellements, suspensions ou réactivations d'agréments provisoires, ainsi que les modifications ou extensions d'activités. « Le gouvernement à travers le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, réitère son ambition de renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs et de les accompagner dans l'accès à l'information, à l'accomplissement des procédures administratives simplifiées et transparentes et à la facilitation de leur installation », a déclaré la ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Manuella Santos.

Cette avancée s'inscrit dans un vaste programme de digitalisation amorcé par le gouvernement togolais. Déjà, plusieurs ministères ont entrepris des démarches similaires, notamment celui de la Sécurité et du Commerce. Le but est de digitaliser 75 % des procédures administratives d'ici la fin de l'année. Une ambition audacieuse qui place le Togo sur la voie d'une transformation numérique efficace et compétitive.

Ed. A

Développement

Tableau de l'économie togolaise en 2024

L'économie togolaise a démontré une résilience en 2024 face aux défis économiques mondiaux et régionaux. D'après la note de conjoncture publiée, le lundi 13 janvier 2025, par les services de la présidence, l'année écoulée a été une période charnière dans les différents secteurs qui soutiennent l'économie du pays.

Des campagnes agricoles réussies ont permis de dynamiser la production et de renforcer la sécurité alimentaire. Parallèlement, le secteur industriel a bénéficié des retombées positives de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA), devenue un moteur d'investissement privé et de création d'emplois.

Cette synergie entre agriculture et industrie a non seulement soutenu la croissance, mais a également contribué à la diversification des activités économiques, un objectif clé de la stratégie de développement du pays.

Togo : croissance du PIB à 5,3 %

Le pays a enregistré un taux de croissance du PIB estimé à 5,3 %, confirmant ainsi la solidité de son économie. Le secteur agricole, véritable pilier de l'économie, a joué un rôle central dans cette performance. Sur le plan budgétaire, le Togo a poursuivi ses efforts de consolidation des finances publiques. Le déficit, qui atteignait 6,6 % du PIB en 2023, s'est réduit à 4,8 % en 2024. Cette amélioration reflète une gestion rigoureuse et prudente des ressources publiques.

L'objectif fixé est d'atteindre la norme communautaire de 3 % du PIB d'ici 2025, témoignant de l'engagement du gouvernement en matière de discipline budgétaire. La dette publique reste sous étroite surveillance. Après avoir atteint 68 % du PIB en 2023, elle a été maintenue à un niveau stable en 2024, avec un objectif de réduction progressive à 62

% du PIB d'ici 2028. Cette stratégie vise à assurer la soutenabilité de la dette tout en poursuivant les investissements dans les secteurs clés.

L'inflation a connu une baisse significative, passant de 7,6 % en 2022 à 3,6 % en septembre 2024. Cette maîtrise a permis de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de stimuler la consommation intérieure, moteur essentiel de la croissance économique. Les résultats positifs de 2024 sont le fruit des réformes structurelles engagées dans le cadre de la Feuille de route « Togo 2025 ». Cette stratégie vise à transformer durablement l'économie togolaise en misant sur une croissance inclusive et durable.

Parmi les réformes notables figurent la modernisation des infrastructures, le renforcement de la gouvernance économique, la promotion de l'entrepreneuriat et l'amélioration du climat des affaires. Ces mesures ont renforcé la confiance des investisseurs et permis au Togo de mieux intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Ces données illustrent la capacité du Togo à relever les défis économiques et à poser les jalons d'un avenir prospère. La combinaison de politiques publiques efficaces, de réformes structurelles ambitieuses et d'investissements stratégiques positionne le pays sur une trajectoire de développement solide.

Plus de 14 000 entreprises créées en 2024

Selon les données du Centre de formalités des entreprises (CFE), en 2024, le Togo a enregistré la création de 14 919 nouvelles entreprises, marquant une légère baisse par rapport aux 15 654 dénombrées en 2023. Cette diminution correspond à une baisse de 13 %, et traduit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2022, où 13 835 entreprises avaient été

créées.

Dans le détail, les entreprises formalisées par des Togolais représentent la majorité des nouvelles créations avec 12 371

des nouvelles structures créées au cours de l'année. En revanche, le nombre d'entreprises lancées par des hommes a baissé de 7,8 %, s'établissant à 10 469 contre 11 357 en 2023.

Au Togo, la taxe sur la plus-value de cession (TPV) a généré des recettes chiffrées à 1,5 milliard FCFA à fin octobre 2024, dépassant les prévisions initiales fixées à 1,3



Faure Gnassingbé (à droite) et des partenaires au Port de Lomé

structures en 2024, contre 13 032 en 2023, démontrant une baisse de 4 %. La part des entreprises portées par des étrangers a également légèrement diminué, passant de 2622 en 2023 à 2548 en 2024, soit une baisse de 2 %.

Le point positif du bilan concerne l'augmentation du nombre d'entreprises lancées par des femmes. En 2024, ce chiffre a atteint 4

Cette tendance baissière survient malgré les efforts continus des autorités togolaises pour améliorer le climat des affaires. Parmi les mesures phares figurent la réduction des délais et des coûts de création d'entreprises, la digitalisation des procédures de formalisation et d'autres réformes destinées à stimuler l'entrepreneuriat.

milliard FCFA pour l'année entière. Selon les données communiquées par le fisc togolais devant l'Assemblée nationale togolaise, cette performance correspond à un taux d'exécution de 115,9 %, avec un taux projeté à 148,7 % d'ici à fin décembre 2024, illustrant une dynamique de collecte robuste.

La TPV, un impôt appliqué sur les gains réalisés lors de



Sandra Johnson (au milieu) en charge du climat des affaires

450, contre 4 297 en 2023, reflétant une progression de 3,5 %. Les femmes représentent ainsi 30 %

Taxe sur la plus-value de cession : 1,5 milliard FCFA de recettes

la vente ou cession de biens (immobiliers, mobiliers ou financiers), bénéficie des réformes fiscales

récemment mises en œuvre pour optimiser les recettes liées aux transactions de ce type.

Cette année 2025, les projections indiquent que cette taxe pourrait atteindre 2,1 milliards FCFA, soit une augmentation de 25,2 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, l'Office togolais des recettes (OTR) poursuit une évaluation nationale des impôts fonciers. À ce jour, les enquêtes ont couvert cinq des treize communes du Grand Lomé, avec une extension prévue aux chefs-lieux des régions de l'intérieur. Ces travaux visent à élargir l'assiette fiscale et améliorer la prévision des revenus fonciers pour l'année.

Port de Lomé : performances en 2024

Le Togo maintient sa position stratégique de premier plan en matière de prestations portuaires dans la sous-région ouest africaine. En effet, selon le classement 2024 des 100 premiers ports mondiaux publié le 12 août 2024 par la revue londonienne Lloyd's List spécialisée dans la logistique et le commerce maritimes, le Port de Lomé occupe pour la quatrième fois consécutive le premier rang des ports à conteneurs en Afrique de l'ouest et en Afrique subsaharienne, avec un trafic de 1,91 million EVP.

Cette performance place notre pays au cinquième rang en Afrique après les ports de Tanger Med au Maroc (8,61 millions EVP), Saïd en Egypte (4,44 millions EVP), Durban en Afrique du Sud (2,54 millions EVP) et Damietta en Egypte (1,97 millions EVP).

Au plan mondial, le Togo occupe la 93^e position, devant des installations portuaires de renom telles que le port de Yeosu Gwangyang en Corée du Sud, Lázaro Cárdenas au Mexique, Southampton au Royaume-Uni et Shantou en Chine.

Cette évolution constante témoigne du dynamisme et de la compétitivité croissante du secteur portuaire togolais et renforce sa position stratégique dans le commerce maritime international.

Dans ce sens, le président de la République a procédé en mars 2023 à la mise en service de la deuxième phase de Lomé Container Terminal (LCT) évaluée à 400 millions d'euros soit 260 milliards de FCFA. L'ouvrage a pour but d'augmenter la capacité annuelle de traitement des marchandises évaluée à 2,2 millions Équivalent vingt pieds (EVP) en prévision d'une croissance du trafic à 3 millions de conteneurs manutentionnés Équivalent vingt pieds, à terme.

L'extension de l'infrastructure permettra de répondre aux besoins futurs de croissance des volumes attendus et de garantir la meilleure qualité des services fournis, de productivité opérationnelle globale et de fluidité des opérations de livraison et de réception des marchandises.

Pour rappel, le Port de Lomé est le seul port naturel en eau profonde de la sous-région qui favorise le transbordement et sert aussi de relais stratégique non seulement pour les pays de l'hinterland mais également pour de nombreux pays africains notamment le long du Golfe de Guinée.

Classement B-Ready : le Togo dans le top 3 africain

Le Togo s'est distingué avec une note de 61 sur 100 points, dans l'édition inaugurale du rapport B-Ready de la Banque

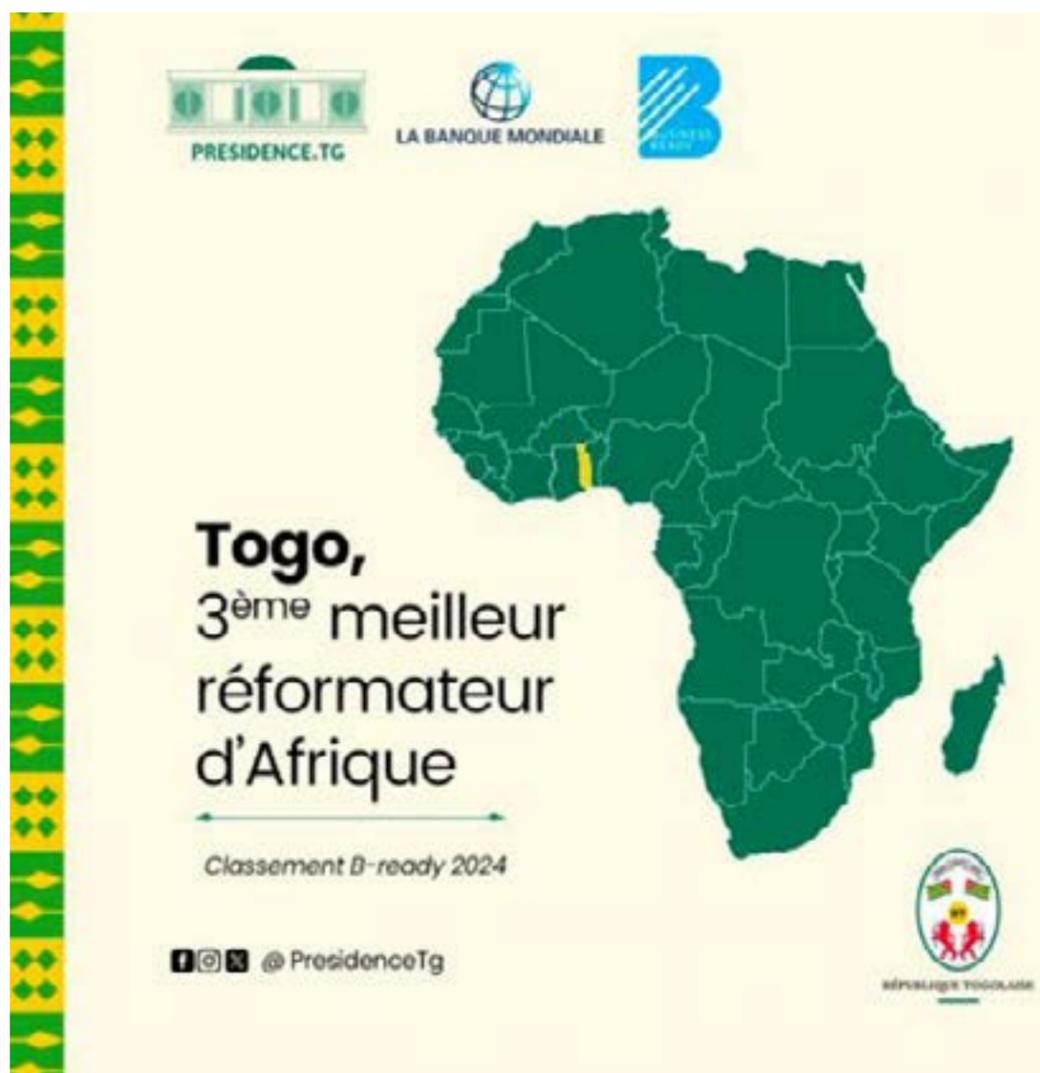
concerne 50 économies dans le monde. De fait, le pays obtient la moyenne au niveau de neuf indicateurs sur les dix existants et

15 654 nouvelles entreprises en 2023, contre 13 835 en 2022, soit une progression de 13 %.

En ce qui concerne

concurrency sur le marché, avec une note de 41,24 points.

Confortée par les bonnes



Classement B-Ready

occupe le 3^e rang en Afrique et le 1^{er} dans la zone ouest africaine. Ce rapport qui remplace le classement Doing Business suspendu depuis deux ans, a particulièrement salué les efforts du Togo en matière de création d'entreprises. Le pays a obtenu 77,26 points sur cet indicateur, notamment grâce à des

l'indicateur de règlement des litiges, le Togo a obtenu un score de 69,48 points, et 67,76 points sur l'emplacement des entreprises. Toutefois, sur les indicateurs liés à la main-d'œuvre et aux services financiers, le pays a enregistré des scores inférieurs à 60, avec respectivement 56,45

notes, Sandra Ablamba Johnson, secrétaire générale de la présidence de la République et gouverneur de la Banque mondiale pour le Togo, a exprimé sa satisfaction et salué les progrès réalisés. Selon elle, ces résultats positifs sont le fruit des réformes économiques entreprises ces dernières années. « Depuis 2020, nous n'avons cessé de progresser, en mettant en œuvre des mesures incitatives qui facilitent les affaires et dynamisent l'économie togolaise », a-t-elle déclaré. Elle a également ajouté que ces avancées démontrent que le Togo est sur la bonne voie pour maintenir et accélérer cette dynamique.



Aperçu du Port de Lomé

mondiale, en octobre 2024. C'est une évaluation des environnements des affaires des pays qui

réformes de simplification de création d'une entreprise. Ces améliorations ont permis au pays d'enregistrer

et 53,64 points. Le Togo a également enregistré des performances modestes dans le domaine de la

Bien que les résultats soient encourageants, le gouvernement togolais ne compte pas s'arrêter là. Le pays ambitionne de poursuivre sa politique réformatrice afin d'améliorer davantage son environnement des affaires et ainsi engranger de nouveaux succès dans les classements futurs.

Attipoe Edem Kodjo

Méditation

Une femme et son mari ont visité une ferme et ont vu un taureau avoir des relations sexuelles avec une vache. La femme a demandé au gérant de la ferme: "Combien de fois un taureau fait-il l'amour par jour?"

Le responsable a répondu : "6 fois ou plus par jour".

Femme : regarde son mari et dit...."tu vois !!!"

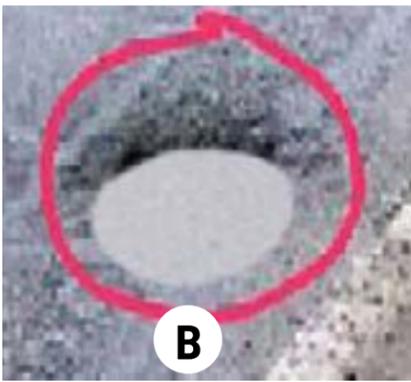
Alors le mari demande au gérant : « Vous voulez dire 6 fois par jour avec la même vache ?

Le directeur a dit "Non, non, avec des vaches différentes tous les jours."



Le mari regarde sa femme et dit "tu vois !" Et le combat a commencé !!! Selon vous, qui a provoqué la bagarre ?

Leçon de vie



Vous voyez cette photo ci-dessus? C'est un trou sur le goudron. Il était plus petit que ça... tout le monde voit ça... C'est comme ça que ça commence. Très petit mais les véhicules vont continuer à passer dedans jour après jour. C'est comme ça que le petit trou va devenir grand. Plus les véhicules passent dans le trou plus il s'élargit. Et vous savez alors ce qui va se passer après? Quand le trou sera trop grand, les véhicules vont commencer à l'éviter. A passer à côté et à le critiquer. Alors que ce sont eux-mêmes qui l'ont élargi.

Toto vous vous partage les fruits de ses recherches. Interprétez ça comme vous voulez; mais c'est une leçon de vie.

Apprenez cela à vos filles, sœurs et copines...

Méditation

Un père et une mère sont capables de faire grandir huit (8) enfants mais huit (8) enfants sont incapables de nourrir leurs parents...

Souviens-toi de tes parents malgré toutes tes occupations et tes projets; car eux ils ont tout sacrifié pour qu'aujourd'hui tu sois ce que tu es.



Choisissez la bonne réponse

- A- la pièce qu'il a vue joué l'a ému.
- B- la pièce qu'il a vu jouer l'a émue.
- C- la pièce qu'il a vue jouer l'a ému.
- D- la pièce qu'il a vue jouer l'a émue.
- E- la pièce qu'il a vu jouer l'a ému.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél: 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC.

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA, 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70



ORIGINAL 1

ASSIGNATION EN EXPULSION ET DEMOLITION

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi, vingt quatre (24) Janvier à 08 heures 31 minutes.

A la requête de :

Monsieur TETE-EZOU Kokou Léké Aloëwonou, huissier de Justice, demeurant et domicilié à Tsévié, Tél : 90 16 66 84.

J'ai,

Me Denis Sandja BATIGHE Maître de droit au Tribunal de Grande Instance de Lomé, y exerçant en qualité de Secrétaire de la Classe, (TIN 016 KOTNG) près des Bâts de Lomé

donné assignation au nommé BANGAZOU Pépéyo, Tél : 99 56 43 72/98 57 55 55, demeurant et domicilié à Lomé, dans la préfecture du Golfe (P/Golfe), ou étant et parlant à sa personne jointe au mur de la parcelle n° 57 55 55 et qui informe des travaux de parpaings, m'a dit qu'il ne peut pas porter des actes de parpaings, m'a dit de parler à son père, mais il n'a pas répondu, m'a dit qu'il n'a pas de domicile, j'ai affiché copie de l'acte à l'adresse de son domicile à l'adresse de son domicile, conformément à l'article 50 du CPC. L'intention dans un journal d'annonces.

D'avoir à comparaitre LE MARDI VINGT-CINQ (25) février 2025 A HUIT (08) HEURES, jours et heures suivants s'il y a lieu, à l'audience et par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, statuant en matière civile et immobilière, au Palais de Justice de ladite ville dans la salle ordinaire des audiences ;

POUR :

I-FAITS :

Par acte sous-seing privé en date du 17 août 2007, mon requérant a acquis par voie d'achat auprès des héritiers de feu Afédo ADJAKPA, une parcelle de terrain sise à Agossito, quartier Avavéto, à l'époque, se trouvant dans la préfecture du Zio, et aujourd'hui se trouve dans la préfecture d'Agou-Nyivé et précisément dans le canton de Légbassito, commune Agou-Nyivé 2, d'une contenance de 24 ares, constituée par les lots n°36, 48, 49 et 50 et limitée au nord par les lots n°33, 46 et 47, au sud et à l'est par une rue de 14 mètres, à l'ouest par le lot n°35 ;

L'intégralité du prix de vente a été versée dans les mains des vendeurs (les héritiers de feu Afédo ADJAKPA au nombre de onze en présence de trois de leurs oncles qui ont signé ensemble avec eux le reçu de vente) ;

Pièce n°1 : reçu de vente de terrain accompagné des plans topographiques.

Ainsi, devenu propriétaire des lieux, il a aussitôt confié la surveillance et l'exploitation agricole de sa dite propriété en cultures vivrières à Monsieur KETOWOU Abraham, Téléphone 92 80 95 79, un pasteur qui a son église non loin des lieux. Depuis l'acquisition jusqu'à ce jour, l'exploitation des lieux en cultures vivrières s'effectue de saison en saison. En plus de cette pratique agricole, ce dernier faisait une autre activité d'élevage de porcs et a érigé des porcheries traditionnelles sur un lot des quatre (lot n°36) et deux huttes ;

Le requérant a mis des piliers longs à côté des bornes réglementaires de sa propriété ; certains de ces piliers existent encore sur les lieux ;

Courant 2011, un litige l'avait opposé aux héritiers de feu Afédo ADJAKPA, DOSSOU Koffi Simon et SALAMI Karim sanctionné par le jugement n°215 du 09 mars 2012, lequel a confirmé son droit de propriété sur les lieux sus-désignés.

Pièce n°2 : jugement n°215 du 09 mars 2012 rendu par le Tribunal de Tsévié.

Depuis ce temps d'acquisition et de jouissance jusqu'au 16 décembre 2024, le requérant n'a jamais été inquiété par qui que ce soit ;

Contre toutes attentes, le 16 décembre 2024, soit dix-sept (17) ans d'occupation paisible, le requis a fait débarquer des maçons transportant des parpaings par des tricyles sur sa propriété, lesquels maçons ont commencé par ériger devant le requérant à qui ils ont fait sourde oreille sur toutes ses informations sur son droit de propriété des lieux, des pans de murs dans deux angles dont un angle est identifié par un des vieux piliers d'identification du requérant ;

Devant cette situation, le requérant a aussitôt contacté un huissier de justice qui est passé sur les lieux pour constater les actes d'occupation du requérant de même que ceux du requis qui laissent ressortir ce qui suit :

- Les actes d'occupation du requis : - deux (02) pans de murs fraîchement érigés sur un angle qui portent le nom BANGAZOU et ses numéros de téléphone 99 56 43 72/98 57 55 55 ; - des tas de parpaings venant d'être déversés sur les lieux ; Les actes d'occupation du requérant : - un champ de maïs, de manioc ; - certains anciens piliers d'identification ;

- deux (02) anciennes huttes ; - une vieille porcherie traditionnelle non fonctionnelle ;

Pièce n°3 : procès-verbal de constat du 16 décembre 2024 ;

Aussitôt les 17 et 18 décembre 2024, le requérant a fait signifier le jugement confirmatif de son droit de propriété sur les lieux au requis BANGAZOU Pépéyo et d'autres personnes qui lui sont complices avec commandement de, sans délai, enlever ses ouvrages des lieux ;

Pièce n°4 : acte de signification du jugement n°215 du 09 mars 2012 au sieur BANGAZOU Pépéyo et autres ;

Le sieur BANGAZOU Pépéyo n'a pas daigné obtempérer audit commandement ;

Ces faits du requis portent atteinte au droit de propriété du requérant pour laquelle la saisine de la juridiction de céans est justifiée ;

II-DISCUSSION :

En droit :

Aux termes des dispositions de l'article 155 du code foncier et domanial :

- La propriété peut se transmettre par vente. La vente d'immeuble est une convention par laquelle le vendeur transfère ou s'engage à transférer un bien immeuble à l'acheteur moyennant paiement du prix convenu ;

En outre, l'article 406, alinéa 1er du même code dispose :

-La possession est l'exercice paisible, public et non équivoque d'un droit par celui qui, alors même qu'il n'en serait pas titulaire, se comporte, en fait et en intention, comme s'il l'était ;

En l'espèce,

Le requérant a acquis sa parcelle de terrain sus-désignée par voie d'achat auprès de onze héritiers de feu Afédo ADJAKPA en présence de trois de leurs oncles qui ont aussi signé ce reçu de vente ;

Aussitôt l'acquisition, il a confié l'exploitation en cultures vivrières à Monsieur KETOWOU Abraham qui a toujours pris possession utile des lieux pour le compte du requérant par des actes de propriétaire notamment culture de maïs, de manioc, du haricot de saison en saison ; ce dernier pratiquait l'élevage de porcs et a érigé deux huttes et une porcherie traditionnelle sur les lieux, et tout ceci sans aucune contestation de qui que ce soit ;

Ainsi, la propriété de cette parcelle de terrain revient au requérant en vertu des articles sus-cités ;

Aux termes des dispositions de l'article 136 du même code foncier et domanial :

- Le droit de propriété est le droit exclusif et perpétuel d'user, de jouir et disposer des choses et des droits. Elle confère à son titulaire un pouvoir absolu sous réserve des lois qui la réglementent ;

En l'espèce :

Le requis, par ses voies de fait sus-décrites, trouble le requérant dans la jouissance de sa propriété ;

Ainsi, au regard de tout ce qui précède, il échet à la juridiction de céans de :

- Constater sans nul doute que le requérant est le seul occupant des lieux depuis dix-sept (17) ans et quatre (04) mois ; - Constater que le requis Monsieur BANGAZOU Pépéyo n'a jamais occupé lesdits lieux avant le 16 décembre 2024, jour de la commission de ses voies de fait sus-relatées ; - Constater que le requérant dispose d'un titre de propriété sur les litigieux émanant des héritiers de feu Afédo ADJAKPA ; - Constater que le requérant dispose d'un jugement définitif de confirmation de son droit de propriété sur les litigieux ; - Constater que le 16 décembre 2024, le requis a fait irruption sur la propriété du requérant pour poser des actes portant atteinte à son droit de propriété notamment par l'érection des pans de murs, le déversement de tas de parpaings ;

En conséquence,

- Ordonner l'expulsion du requis des lieux et ainsi que celle de toutes personnes de son chef tant de corps que de biens sous astreinte de Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) de FCFA par jour de résistance ; - Ordonner la démolition des pans de murs érigés et le dégagement des parpaings déversés sur les lieux par le requis ; - Ordonner la cessation immédiate de tous troubles à l'endroit du requérant sous astreinte de Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) de FCFA par acte de trouble constaté ; - Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution, ce, avant enregistrement ; - Condamner le requis aux dépens.

PAR CES MOTIFS :

Sous toutes réserves généralement quelconques

PLAISE AU TRIBUNAL DE :

En la forme :

Dire recevable la présente action.

Au fond :

- Constater sans nul doute que le requérant est le seul occupant des lieux depuis dix-sept (17) ans et quatre (04) mois ; - Constater que le requis Monsieur BANGAZOU Pépéyo n'a jamais occupé lesdits lieux avant le 16 décembre 2024, jour de la commission de ses voies de fait sus-relatées ; - Constater que le requérant dispose d'un titre de propriété sur les litigieux émanant des héritiers de feu Afédo ADJAKPA ; - Constater que le requérant dispose d'un jugement définitif de confirmation de son droit de propriété sur les litigieux ; - Constater que le 16 décembre 2024, le requis a fait irruption sur la propriété du requérant pour poser des actes portant atteinte à son droit de propriété notamment par l'érection des pans de murs, le déversement de tas de parpaings ;

En conséquence,

- Ordonner l'expulsion du requis des lieux et ainsi que celle de toutes personnes de son chef tant de corps que de biens sous astreinte de Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) de FCFA par jour de résistance ; - Ordonner la démolition des pans de murs érigés et le dégagement des parpaings déversés sur les lieux par le requis ; - Ordonner la cessation immédiate de tous troubles à l'endroit du requérant sous astreinte de Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) de FCFA par acte de trouble constaté ; - Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution, ce, avant enregistrement ; - Condamner le requis aux dépens.



HUISSIER.

Me Denis Sandja BATIGHE

Fait à Lomé, le 24 janvier 2025

Pl :

assignation en date du 24/01/2025.

procès-verbal de recherches infructueuses en date du 24/01/2025.



Me Denis Sandja BATIGHE

Denis Sandja BATIGHE

ORDONNANCE N° 277/2025

Nous, Atchou ADJEODA, Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé ; Vu la requête qui précède et la pièce y jointe ; Vu les dispositions des articles 58 et 163 de la loi n°2021-007 ; portant code de procédure civile ; Attendu que la mesure sollicitée est justifiée ;

Désignons TOFO RATIN dans lequel devra s'effectuer l'insertion de la signification à Monsieur BANGAZOU Pépéyo, de l'assignation en expulsion et démolition de Maître Denis Sandja BATIGHE, huissier de justice ;

Ainsi fait et ordonné en notre Cabinet sis au palais de justice de :

Lomé, le 31 JAN. 2025

Le Président du Tribunal,



Football**Au cœur de la CAN Maroc 2025**

Le Maroc innove pour la CAN TotalEnergies 2025. Chaque équipe qualifiée disposera d'un camp de base dédié, combinant un hôtel haut de gamme et un terrain d'entraînement exclusif. Les dispositifs mis en place sont historiques.

**Supporters du Maroc**

Le Maroc se distingue une nouvelle fois en posant de nouveaux standards dans l'organisation de compétitions sportives. En prélude au tirage au sort final de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies 2025, un atelier organisé à Rabat, le dimanche 26 janvier, a permis de dévoiler une innovation majeure : l'introduction des camps de base dédiés pour chacune des 24 équipes qualifiées.

Dispositifs historiques

Les entraîneurs des équipes qualifiées ont été briefés sur les aspects logistiques essentiels du tournoi, notamment les hébergements, les déplacements et les calendriers des rencontres. Avec ces camps de base, chaque équipe bénéficiera d'un espace dédié, garantissant confort et performance, une première pour une CAN.

Les hôtels se retrouvent à Rabat (Conrad Rabat Arzana, The View, Le Tour Hassan Palace, The Ritz-Carlton, Rabat Marriott, Fairmont La Marina, Dawliz Rabat Art & Spa) ; Casablanca (Sofitel Casablanca Tour Blanche, Le Casablanca, Barcelo Anfa Casablanca, Marriott Courtyard, Radisson Blu, Casablanca Marriott) ; à Agadir / Taghazout (Fairmont Taghazout Bay, Hyatt Taghazout Bay, Hyatt Regency Taghazout, Hilton Taghazout Bay Beach Resort) ; à Marrakech : Four Seasons, Fairmont, Selmane, Park Hyatt) ; à Fès (Hôtel Sahrai) et à Tanger

(Fairmont Tazi Palace).

Le tournoi se déroulera dans neuf stades répartis à travers le Maroc, offrant des infrastructures modernes et adaptées aux exigences

internationales. Rabat accueillera les matchs dans quatre stades, tandis que les villes de Casablanca, Tanger, Agadir, Marrakech et Fès contribueront chacune avec un stade. Autre changement

**Walid Regragui**

significatif, aucun terrain ne sera utilisé pour deux matchs consécutifs le même jour, une mesure qui répond aux exigences croissantes en matière de qualité des infrastructures et qui témoigne de l'engagement du Maroc à offrir des conditions de jeu optimales.

Ces dispositifs, une première dans l'histoire de la CAN, marquent une avancée considérable en matière de logistique et d'organisation, en offrant aux participants un cadre optimal pour se préparer tout au long de la compétition prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Tirage au sort et groupes

Les 24 nations africaines sont désormais fixées sur leur sort, après le tirage de

la CAN Maroc 2025, effectué le lundi 27 janvier 2025 à Rabat. Tour des forces en présence. Le Maroc, pays hôte, est en tête du groupe A et affrontera le Mali, la Zambie et les Comores dans ce qui semble être une poule très disputée.

L'Égypte, sept fois championne d'Afrique, affronte dans le groupe B un trio d'équipes d'Afrique australe : l'Afrique du Sud, médaillé de bronze à la dernière CAN en Côte d'Ivoire, l'Angola et le Zimbabwe. Dans le groupe C, le Nigeria croise la Tunisie et le duo est-africain composé de l'Ouganda et de la Tanzanie, qui seront les co-organisateurs de la CAN 2027.

Le Sénégal, vainqueur en 2021, fait face à la République démocratique du Congo, le Bénin et le Botswana dans le groupe D. L'Algérie, vainqueur en 2019, affrontera le Burkina Faso, la Guinée équatoriale

et le Soudan dans un groupe E intéressant. Et la Côte d'Ivoire, championne en titre, affrontera son vieux

**Un des stades de la CAN 2025**

rival et cinq fois vainqueur, le Cameroun, le Gabon et le Mozambique dans le groupe F considéré comme celui

de la mort.

Les deux meilleures équipes de chaque poule se qualifieront pour les huitièmes de finale, aux côtés des quatre meilleures équipes classées troisièmes. Réparties en six groupes de quatre

**Emerse Faé**

contenant chacun quatre nations, les nations en lice feront vibrer le monde du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc.

Faé et Regragui, duel à distance

La Côte d'Ivoire, tenante du titre de la Coupe d'Afrique des nations, compte arracher le trophée au Maroc, pays hôte. Tel est le coup de gueule d'Emerse Faé, lors du tirage le 27 janvier dernier.

Vainqueur de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations sur le territoire national, la Côte d'Ivoire postule à un 'deuxième sacre d'affilée, en terre marocaine. Habitué à des coups de gueule dans ses sorties publiques, le sélectionneur

d'Afrique des nations [la CAN Maroc 2025, NDLR]. Nous nous préparons pour toutes les affronter. Nous viendrons remporter le trophée, désolé au Maroc », a lancé Emerse Faé, sur un ton d'humour.

« Nous avons anticipé un

groupe complexe. Sur la composition du groupe, je ne m'attendais pas à mieux. Maintenant, le Gabon, nous les avons déjà dans le groupe de la qualification pour la Coupe du monde, donc nous les connaissons. Le Mozambique, nous ne les connaissons pas, mais nous allons avoir le temps de les étudier », a-t-il ajouté.

Considérés comme l'un des ultra favoris de cette prestigieuse compétition, les Lions de l'Atlas ont fait le plein de confiance, à l'image de leur sélectionneur.

« Le Maroc organisera la plus belle compétition de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations. Le Maroc est un pays d'accueil et de respect mais nous ne le serons pas sur le terrain

des Éléphants, Emerse Faé, a désactivé l'humilité.

« Il y a de très bonnes nations à cette Coupe

», a déclaré Walid Regragui, sélectionneur des Lions de l'Atlas.

Attipoe Edem Kodjo

Projet LRAP

Un colloque scientifique interdisciplinaire pour sécuriser le foncier national

Le foncier togolais est au cœur des préoccupations nationales. Ce 31 janvier, l'Université de Lomé a accueilli la 6ème session ordinaire du Comité consultatif national (CCN), doublée d'un colloque scientifique sur le foncier. Organisée dans le cadre du Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP), cette rencontre vise à sécuriser la terre pour garantir le développement agricole et la paix sociale.

Face à la complexité des problématiques foncières, le colloque scientifique sur le foncier a misé sur une approche transversale. Il a rassemblé chercheurs, praticiens et

états". « Les problèmes fonciers nécessitent une réflexion qui dépasse l'ordre des connaissances d'une seule discipline », rappelle Johnson-Ansah Ampah, enseignant-chercheur à l'UL et membre du CCN. Sociologues, juristes, magistrats et notaires... ont ainsi croisé leurs expertises pour explorer des solutions durables.

Parmi les sujets abordés : la double vente des terrains, l'acquisition des titres fonciers, la gestion des réserves administratives ou

La terre, au Togo comme ailleurs, est plus qu'un simple espace cultivable. Elle est un patrimoine, un lien identitaire et un moteur de prospérité. Pourtant, elle est aussi source de conflits incessants. « On parle de 80 % du contentieux judiciaire lié à la terre », relève un expert, insistant sur l'urgence de la situation. Entre ventes multiples, absence de titres fonciers clairs et accaparements illégaux, l'instabilité foncière freine l'investissement agricole et alimente les tensions sociales. L'Université de Lomé a joué un rôle central dans ces échanges, confirmant son engagement envers la société civile. « Ce colloque pousse l'Université à ouvrir grandement les yeux sur les réalités de la société togolaise », souligne le président de l'Université de Lomé, Prof. Adama Kpodar. Plus qu'un simple exercice académique, cette rencontre a jeté les bases d'une coopération renforcée entre chercheurs et décideurs.

Si le chemin reste semé d'embûches, l'implication des différents acteurs témoigne d'une volonté commune d'avancer. « Notre présence ici traduit cette volonté de dialogue et de co-construction », affirme Togbui Djidjolé

Le projet LRAP, financé par la Millennium Challenge Corporation, s'inscrit dans une logique d'harmonisation et de transparence. Il vise à établir des textes d'application concrets pour le Code foncier adopté en 2018. Son ambition



6ème session ordinaire du Comité consultatif national (CCN), doublée d'un colloque scientifique sur le foncier, tenue ce 31 janvier à l'Université de Lomé

décideurs autour d'une problématique cruciale : le foncier dans tous ses

encore la sécurisation des relations entre métayers et propriétaires.



Detu X. Entre engagement institutionnel et expertise interdisciplinaire, ce colloque a marqué une étape importante vers une réforme foncière pérenne. Le défi est immense, mais la dynamique est lancée. Faire du Togo, un pays où la terre cesse d'être un facteur de division et devient enfin un levier de prospérité partagée.

est de « promouvoir les sociétés paysannes pour l'accroissement de la productivité agricole », soutient Johnson-Ansah Ampah. En dotant les acteurs locaux d'outils réglementaires clairs, le projet LRAP aspire à créer un climat de confiance propice au développement.

Edy Alley

Promo Conso C'Magik

Moov Africa Togo célèbre la fidélité de ses abonnés par une Toyota Corolla Cross

Après 4 mois de suspense et d'excitation, la Promo Conso C'Magik de Moov Africa Togo s'est achevée en toute faste, ce jeudi 30 janvier. L'apothéose de cette cérémonie a été marquée par la remise des prix, notamment la Toyota Corolla Cross aux lauréats. Le siège de l'opérateur mobile a vibré au rythme de diverses autres récompenses, sous le regard admiratif des ambassadeurs de la marque et des lauréats.



La pluralité des cadeaux qui a été remise à cette ultime phase, témoigne de la générosité de Moov Africa

Togo envers ses abonnés les plus fidèles. Groupes électrogènes, motos, bons d'achat, iPhones

et téléviseur intelligent ont comblé les heureux gagnants. Mais, le moment tant attendu de cette cérémonie qui a suscité la plus grande émotion est l'attribution du super gros lot, une Toyota Corolla Cross flambant neuve. Cette année, la chance a souri à Takiatou Ali-Tamon, grande

chance, on ne sait jamais ! Je suis à la fois surprise, heureuse et émue. Merci à Moov Africa Togo pour cette opportunité. » Parmi les autres lauréats, Gérard Pakiyendou, étudiant, a vu ses efforts récompensés en remportant une moto Haojue. Radieux, il a confié : « J'ai participé au jeu Conso, accumulé des points et j'ai eu la chance de gagner une moto. Je suis très heureux et reconnaissant envers Moov Africa Togo. »

À travers cette campagne,

mérite d'être récompensée. Le chef de division marketing, Hervé Klussey, l'a rappelé avec conviction : « Notre objectif est de voir nos abonnés gagner, être récompensés et renforcer leur attachement à la marque. Cela nous remplit de joie et de fierté. Au total, plus de 300 personnes à travers toutes les régions ont bénéficié de cette promo ». Alors que cette édition s'achève en apothéose, Moov Africa Togo promet de nouvelles campagnes encore plus



Moov Africa Togo réaffirme son engagement envers ses abonnés et prouve une fois encore que la fidélité

attrayantes pour ravir ses abonnés tout au long de l'année.

E. A.

Maîtrise ton budget

avec la promo **iZi'Flex1**.

2Go
à 500F

Tape ***400*2*5#**

Option 5

Prix/Mo : 0.2F - Validité : 1 jour

Un monde nouveau vous appelle.

Moov
Africa